

NOUVELLE OPAH

La nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la CC2V a été lancée. Découvrez les aides proposées par la communauté de communes. Nouveauté : une prime pour les logements vacants et une prime pour les primo-accédants ont été mises en place.



Une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est lancée pour cinq années. Entre 2023 et 2028, les personnes qui envisagent certains travaux dans leur logement peuvent bénéficier de subventions (sous conditions). Ces aides s'adressent aux habitants de la Communauté de Communes des Deux Vallées (CC2V). Pour y accéder, ils peuvent contacter l'association SOLIHA qui a été missionnée par la CC2V. Elle renseigne sur les aides existantes, en fonction de la situation et du projet, mais surtout elle aide à monter, puis suit, les dossiers. Pour y accéder, les habitants peuvent se rendre aux permanences hebdomadaires (mardi et jeudi - voir ci-dessous) ou prendre rendez-vous au n° vert mis en place : **0 800 00 28 62**

Logement : un enjeu majeur du territoire

Répondre aux besoins de la population et accueillir de nouveaux habitants sont l'une des priorités de la CC2V. C'est pourquoi, depuis de nombreuses années, la Communauté de Communes est engagée dans une politique forte en faveur de l'amélioration de l'habitat privé. Depuis 1998, ce sont près de 1 000 logements qui ont bénéficié d'aides financières de la CC2V soit environ 10% des résidences principales du territoire.

Un territoire engagé

Le territoire doit proposer des logements locatifs et en accession à la propriété mais aussi suffisamment diversifiés afin de répondre aux besoins de tous : les plus jeunes, les familles et les personnes âgées. Par ailleurs, face aux enjeux climatiques et au contexte économique actuel, il est essentiel de développer un habitat de plus en plus performant afin de limiter la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre. Les principales actions pour atteindre cet objectif : isoler son logement, utiliser un système de chauffage performant et adapté à son usage. C'est pourquoi la CC2V a mis en place des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Bénéficiez des aides de la cc2v

La Communauté de Communes des Deux Vallées vous propose une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Hausse des matériaux, augmentation des coûts de l'énergie (gaz, électricité) sont des dépenses qui pèsent sur le budget des ménages. C'est pourquoi, les élus ont décidé d'accompagner et d'aider financièrement les habitants dans leurs projets d'amélioration de leur logement. Ces aides complètent les aides de l'Etat (Anah), de la Région et du Département. Durant les cinq années de ce dispositif, il est prévu l'amélioration de 282 logements. Pour cela, en plus des aides de l'Anah, la CC2V a réservé un budget de 306 000 euros.

Des aides pour quels travaux ?

- Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé (gros œuvre, charpente, toiture, remise aux normes électriques, installation sanitaire...)
- Lutte contre la précarité énergétique (isolation, menuiserie, chauffage, ventilation...)
- Maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap (douche et WC adaptés, barre d'appui, rampe d'accès, main courante...)

Prenez rendez-vous avec un spécialiste

Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, vous pouvez peut-être bénéficier de ces aides selon vos ressources ou avoir besoin de conseils techniques. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le conseiller habitat de SOLIHA lors d'une permanence :

à la mairie de Ribécourt-Dreslincourt :

Mardi après-midi de 14h00 à 15h30

Centre administratif de la CC2V :

Jeudi matin de 10h30 à 12h00 à Thourotte

Sur rendez-vous : **0 800 00 28 62** ou opah-cc2v AROBASE soliha POINT fr